

DEVENIR BÉNÉVOLE EN MAISON DE RETRAITE EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

Le contexte

La crise sanitaire que nous traversons touche particulièrement les personnes âgées, et parmi elles, les plus fragiles et celles touchées par la dépendance vivent pour la plupart dans une maison de retraite (EHPAD, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Les EHPAD à but non lucratif s'inscrivent dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et promeuvent les principes définis par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire : leur objet social est autre que le seul partage des bénéfices engendrés, leur gouvernance est démocratique, les résultats de l'exploitation sont consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité tandis que les réserves financières ne peuvent être distribuées.

Historiquement portés par les valeurs de l'ESS, les EHPAD organisés en association à but non lucratif intègrent souvent le bénévolat dans leur fonctionnement : animation, accompagnement des résidents... Face à la crise du COVID-19 et à l'impact structurel qu'elle a eu sur ces établissements, l'engagement bénévole prend à nouveau tout son sens aux côtés des aînés.

Les EHPAD en France :

- 700 000 personnes accueillies par 500 000 professionnels accompagnants au sein de 7200 établissements
- 44% d'EHPAD publics
- 31% d'EHPAD associatifs, privés à but non lucratif
- 25% d'EHPAD privés à but lucratif

Un guide à l'usage des bénévoles

Avant la prise de vos fonctions bénévoles, ce guide à l'usage des bénévoles a vocation à présenter les éléments essentiels au bon déroulement d'une collaboration avec un EHPAD :

Quel engagement ?

Les missions

Quel cadre sanitaire ?

L'éthique

Comment s'impliquer ?

Les EHPAD face au COVID-19 :

- Le confinement dans certains EHPAD dure depuis le 5 mars 2020
- La moitié des décès dus au COVID-19 sont des résidents d'EHPAD

- Les EHPAD sont touchés par de nombreuses absences du personnel (contamination, garde d'enfant, confinement, absence de transport en commun...), par l'absence des bénévoles habituels due à leur situation de vulnérabilité et par l'absence des familles
- Les moyens humains sont bien inférieurs à ce qui se pratique à l'hôpital
- Les métiers d'accompagnement et de soin de nos aînés sont sous-valorisés, conduisant souvent à des difficultés de recrutement du personnel

Quel engagement ?

La relation entre le bénévole et l'équipe de l'établissement repose sur la confiance.

Le bénévole vient avant tout se mettre au service d'un besoin précis émis par l'établissement. Il est donc nécessaire de pouvoir proposer un engagement correspondant aux besoins de la structure.

Au sein de l'établissement, il est nécessaire de pouvoir proposer un engagement **régulier** et **durable**. Il est important pour l'équipe d'un EHPAD en contexte de crise sanitaire de pouvoir compter sur votre présence régulière. On privilégiera de s'engager pour une ou deux demi-journées par semaine au lieu de prévoir de venir une fois de temps en temps.

Hors établissement, les engagements ponctuels doivent être **menés à bien**. Les engagements réguliers et durables pourront être assurés selon des modalités temporelles similaires aux missions au sein des établissements. Par exemple assurer une communication avec un résident doit être un engagement fiable.

Impliqué bénévolement dans la vie quotidienne de l'EHPAD, pourquoi ne pas adhérer à l'association pour participer également à sa vie associative ?

Quel cadre sanitaire ?

Protection

Votre protection sanitaire doit être assurée par l'établissement : toute intervention au sein d'un EHPAD devra se faire selon les mêmes modalités d'intervention que celles du personnel. L'établissement vous fournira le matériel nécessaire (blouse, masque chirurgical changé toutes les 4h, etc).

Formation

Afin d'assurer tant votre protection que celle des résidents et membres du personnel, votre mission devra débuter après avoir reçu une formation aux règles d'hygiène générales et spécifiques à l'établissement.

Respect des consignes sanitaires

Intervenant dans un EHPAD, vous vous engagez à respecter les consignes sanitaires nationales pour faire face au COVID-19 ainsi que les consignes sanitaires propres à l'établissement au sein duquel vous vous impliquez.

Les résidents âgés sont des personnes vulnérables.

Une part importante d'entre eux est atteinte de troubles cognitifs : il leur est très difficile de comprendre la situation et d'appliquer les contraintes liées au confinement.

Quoique vous soyez amené à faire, vous entrez dans un monde réglementé où le respect d'une éthique et le comportement bien traitant vis-à-vis des personnes accompagnées sont au cœur du projet associatif.

Les EHPAD s'engagent à respecter les droits des résidents par le biais de **règles éthiques** précises et le respect d'un certain nombre de protocoles, comme par exemple :

- la charte des droits et libertés des personnes accueillies
- La charte des droits et libertés des personnes âgées

Le référent : en tant que bénévole, vous devez pouvoir identifier un référent qui sera une personne ressource dans toute situation de doute. L'objectif :

- Agir en respectant le cadre d'organisation de l'établissement et les consignes spécifiques ;
- Faire part de toute difficulté.

Travailler auprès de personnes résidentes d'un EHPAD, c'est connaître et respecter ces principes éthiques en tout instant.



Voici **quelques exemples d'actions bénévoles** qu'un directeur ou une directrice d'établissement pourrait vous proposer. Vous pouvez aussi proposer de vous engager de votre propre chef sur une action, en accord avec la direction, selon vos motivations et vos compétences personnelles.

HORS DE L'ETABLISSEMENT

Ouvert à toutes et à tous

En accompagnement de l'activité de l'établissement

- **Agent d'accueil physique** : aider à l'accès des professionnels et livreurs à l'établissement : contrôler les températures, la signature des formulaires d'accueil, etc.
- **Confectionner** des masques en tissu certifiés, des blouses, selon le modèle AFNOR

En soutien des résidents

- **Faire** les courses personnelles des résidents sans recours
- **Adresser** des lettres, témoignages du quartier (vivre l'extérieur depuis l'intérieur), dessins d'enfants
- **Prendre en charge** le linge délicat des résidents sans recours
- **Lire** à distance par téléphone, faire la conversation
- **Proposer** des travaux de couture pour les résidents sans recours

En soutien du personnel de l'établissement

- **Récupérer et livrer** des paniers fermiers, paniers repas pour limiter les déplacements des salariés
- **Faire** les courses des membres du personnel
- **Garder les enfants** ponctuellement au domicile du soignant
- **Assurer un service de taxi** bénévole pour se rendre sur le lieu de travail ou rentrer du lieu de travail

AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Limitation d'accès pour les personnes vulnérables (+ 70 ans)

En amont d'une phase de crise

- **Assurer la ronde** des désinfections des appuis et points contacts
- **Agent d'accueil et d'entretien** : gérer les espaces de visite des familles et proches, lorsque c'est possible (exemple : contrôle des protocoles, désinfection, nettoyage avant/après, respect d'une double circulation, accueil et accompagnement des familles)
- **Distribuer et récupérer** les plateaux repas (à l'exclusion d'aider à la prise)
- **Gérer** les accès de l'établissement : rappel et vérification des mesures barrières et tenue du registre
- **Maintenir** la communication avec les familles (prendre des photos, vidéos, enregistrer des résidents puis envoyer aux familles)
- **Accompagner** les résidents pour la promenade

En cas d'absentéisme important du personnel

- **S'intégrer à la préparation** des repas d'une cuisine centrale pour des tâches simples (peler les légumes, préparer les plateaux, etc.)
- **Faire la plonge** en cuisine (nettoyer les plateaux, remplir la machine avec la vaisselle...)
- **Aider** au fonctionnement de la lingerie de l'établissement
- **Repasser** le linge des résidents de l'établissement
- **Aider** à la prise en charge des tenues professionnelles
- **S'occuper** de l'entrée et la sortie des containers
- **Aider** aux tâches administratives de l'équipe, selon compétences, enregistrer des factures, etc.



S'impliquer, oui, mais comment?

Pour s'impliquer au sein d'un EHPAD, le mieux est de contacter directement les EHPAD associatifs engagés dans l'économie sociale et solidaire dans votre localité.

L'implication bénévole aux côtés de nos aînés est au cœur du projet associatif d'un grand nombre d'EHPAD à but non lucratif. Le rôle du bénévolat s'étend bien au-delà de la crise sanitaire que nous vivons actuellement : animation quotidienne, accompagnement sportif, lecture aux résidents, temps de jeux de sociétés... Votre implication pourra ainsi se prolonger vers ces actions à visée sociale dès la fin de la crise sanitaire l'EHPAD.

Ensemble, continuons à faire vivre la solidarité au sein des EHPAD et au service de nos aînés.

Trouver un EHPAD près de chez vous :

- Tous les EHPAD membres de la FEP : [recherche sur le site de la FEP](#) - contact@fep.asso.fr
- Tous les EHPAD de la FNISASIC : contact@fnisasic.fr
- Tous les EHPAD associatifs sont recensés (via le filtre « à but non lucratif ») sur le portail officiel <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>.

Outils

1. Quelques éléments sur l'hygiène renforcée — Covid-19
2. Charte des droits et libertés de la personne accueillie
3. Charte des droits et libertés de la personne âgée
3. Sommaire d'un exemple de livret d'accueil du bénévole (quelques documents importants lorsque l'on s'implique dans un EHPAD)

Télécharger

Télécharger

Télécharger

Télécharger